



Gant Hiver



Taille	Référence
Taille 8	6608
Taille 9	6609
Taille 10	6610
Taille 11	6611



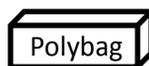
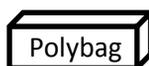
Description Générale / Matériaux

Construction	Tricoté
Support	Polyester
Doublure	Doublure en tissu éponge acrylique polaire
Enduction	Micro mousse de latex
Finition	¾ Enduit
Poignet	Elastique

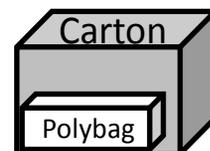
Packaging



× 10 =



× 10 =



100 paires dans 1 carton

Norme

Cet article est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de

L'attestation CE de type N° 7317 Issue 2

Délivré par SATRA (organisme notifié n° 0321)

EN 420:2003 + A1:2009

EN 388:2003



3243

- Abrasion = 3/4
- Coupure = 2/5
- Déchirure = 4/4
- Perforation = 3/4

EN 511: 2006



13X

- Froid convectif = 1/4
- Froid de contact = 3/4
- Pénétration d'eau = X/1



Normes, contrôles et essais

Cat.	Niveau de risque	Procédure de certification	Contrôle de la production
I	Risques minimales	Auto-certification du fabricant	Sous la responsabilité du fabricant
II	Risques intermédiaires	Certificat CE délivré par un organisme notifié	Sous la responsabilité du fabricant
III	Risques irréversibles	Certificat CE délivré par un organisme notifié	Surveillance de la fabrication par un organisme notifié

I Gants de Protection contre les risques minimales



**EN 420:2003
+A1: 2009**

Exigences générales pour les gants de protection

- pH (supérieur à 3.5 – inférieur à 9.5)
- Innocuité (ni la construction du gant, ni les matériaux utilisés, ni aucune dégradation résultant d'une utilisation normale du gant ne doit en aucun cas nuire à la santé ou à l'hygiène de l'utilisateur)
- Taille
- Dextérité
- Spécifique aux gants en cuir : concentration en Chrome VI.
- Spécifique aux gants en caoutchouc naturel : taux de protéines

Taille	Taille de la main (mm)		Gant (mm)
	Gant & Main	Circonférence	Longueur
6		152	160
7		178	171
8		203	182
9		229	192
10		254	204
11		279	215

II Gants de protection contre les risques intermédiaires



ABCD
EN 388:2003

Gant de protection contre les risques mécaniques

- A** Résistance à l'abrasion (0-4)
- B** Résistance à la coupure (0-5)
- C** Résistance à la déchirure (0-4)
- D** Résistance à la perforation (0-4)

Les niveaux sont garantis sur la paume de la main



ABCDE F
EN 407:2004

Gant de protection contre les risques thermiques

- A** Comportement au feu (0-4)
- B** Résistance à la chaleur de contact (0-4)
- C** Résistance à la chaleur convective (0-4)
- D** Résistance à la chaleur radiante (0-4)
- E** Résistance à de petites projec. de métal en fusion (0-4)
- F** Résistance à de larges projec. de métal en fusion (0-4)



ABC
EN 511:2006

Gant de protection contre le froid

- A** Résistance au froid convectif (0-4)
- B** Résistance au froid de contact (0-4)
- C** Perméabilité à l'eau (0 or 1)

III Gants de protection contre les risques irréversibles EN 374 : 2003 – Protection contre les produits chimiques et les micro-organismes

Gants conformes à la norme EN420:2003 et ayant obtenu un niveau de performance pour des applications particulières telles qu'une résistance à la chaleur de contact supérieur à 100°C (EN407:2004) et/ou les risques chimiques (EN374-3:2003).

EN 374 : 2003

Un gant de protection contre les risques chimiques doit être étanche lors de l'essai de perméabilité à l'air et à l'eau (EN374-2) et doit obtenir à minima un niveau de performance égal à 2 pour trois des composés chimiques mentionnés dans la liste ci-dessous (EN374-3) :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| A = Méthanol | G = Diéthylamide |
| B = Acétone | Y = Tétrahydrofurane |
| C = Acétonitrile | I = Acétate d'Ethyle |
| D = Dichlorométhane | J = n-heptane |
| E = Carbone disulfure | K = Hydroxyde de Sodium |
| F = Toluène | 40% |
| | L = Acide sulfurique 96% |



A D F

EN 374 - 3: 2003

Niveau de performance à la perméation

Le niveau de performance à la perméation est le temps nécessaire à un liquide pour diffuser à travers un matériau à l'échelle moléculaire :

Niveau de Performance	Temps de perméation
1	> 10 min.
2	> 30 min.
3	> 60 min.
4	> 120 min.
5	> 240 min.
6	> 480 min.

EN 374 - 2: 2003

Un gant doit être conforme au test de pénétration selon les niveaux de qualité acceptable :

- Niveau 3 - AQL de 0.65
- Niveau 2 - AQL de 1.5
- Niveau 1 - AQL de 4.0



Le pictogramme "faible protection contre les produits chimiques" et "gant imperméable à l'eau" est utilisé pour les gants n'atteignant pas le niveau 2 de performance pour 3 produits chimiques mais répondant aux exigences des essais de pénétration (EN374-2).